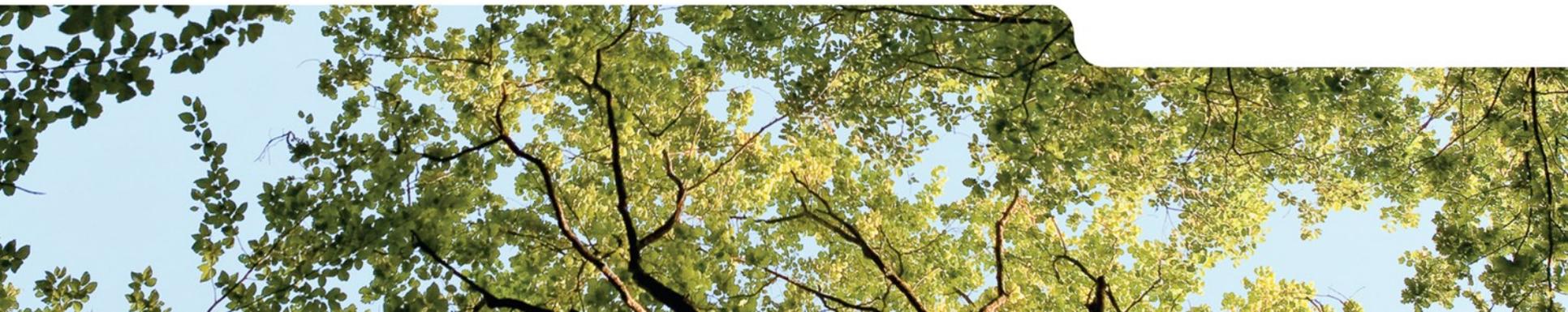




Forêt Communale de St Pierre de Chartreuse

Révision d'aménagement forestier 2020 - 2033



Etapes de la réunion :

- 1 – L'ONF et l'aménagement forestier
- 2 – Bilan de l'aménagement passé
- 3 – Description de la forêt
- 4 – Objectifs et propositions

1 – L'ONF et l'aménagement forestier

2 – Bilan de l'aménagement passé

3 – Description de la forêt

4 – Objectifs et propositions

Cadre légal

Forêt communale =

Patrimoine privé de la commune

Patrimoine forestier national avec des enjeux d'intérêt général

Cadre réglementaire -> le **Régime Forestier**, dont la mise en œuvre est confiée à l'ONF

Le **RF** doit garantir la gestion durable des forêts publiques => l'outil pour y parvenir est
l'AMENAGEMENT FORESTIER

Il est composé de :

Etat des lieux

Objectifs et choix d'orientations

Programme des coupes et travaux

Bilan financier

Déroulement de l'étude

1 – Réunions de recueil des attentes et orientations techniques de la Commune



2 – Une visite terrain d'explicitation des enjeux et du contexte



Une
rencontre
avec l'ACCA

3 – Présentation du projet d'aménagement forestier
en Conseil Municipal



4 – Concertation/présentation au public
une journée en mai à organiser : en mairie puis visites sur sites

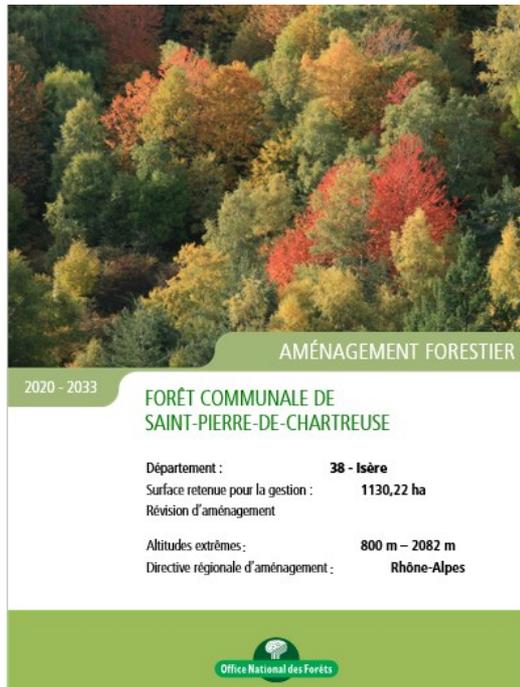
5 – Validation du plan de gestion forêt 2020-2033

Prise en compte des ajustements suite au CM du 5 avril et réunion publique

Déclinaison de l'aménagement dans la gestion courante

20 ans

Chaque année



L'ONF propose :

Programme
des coupes

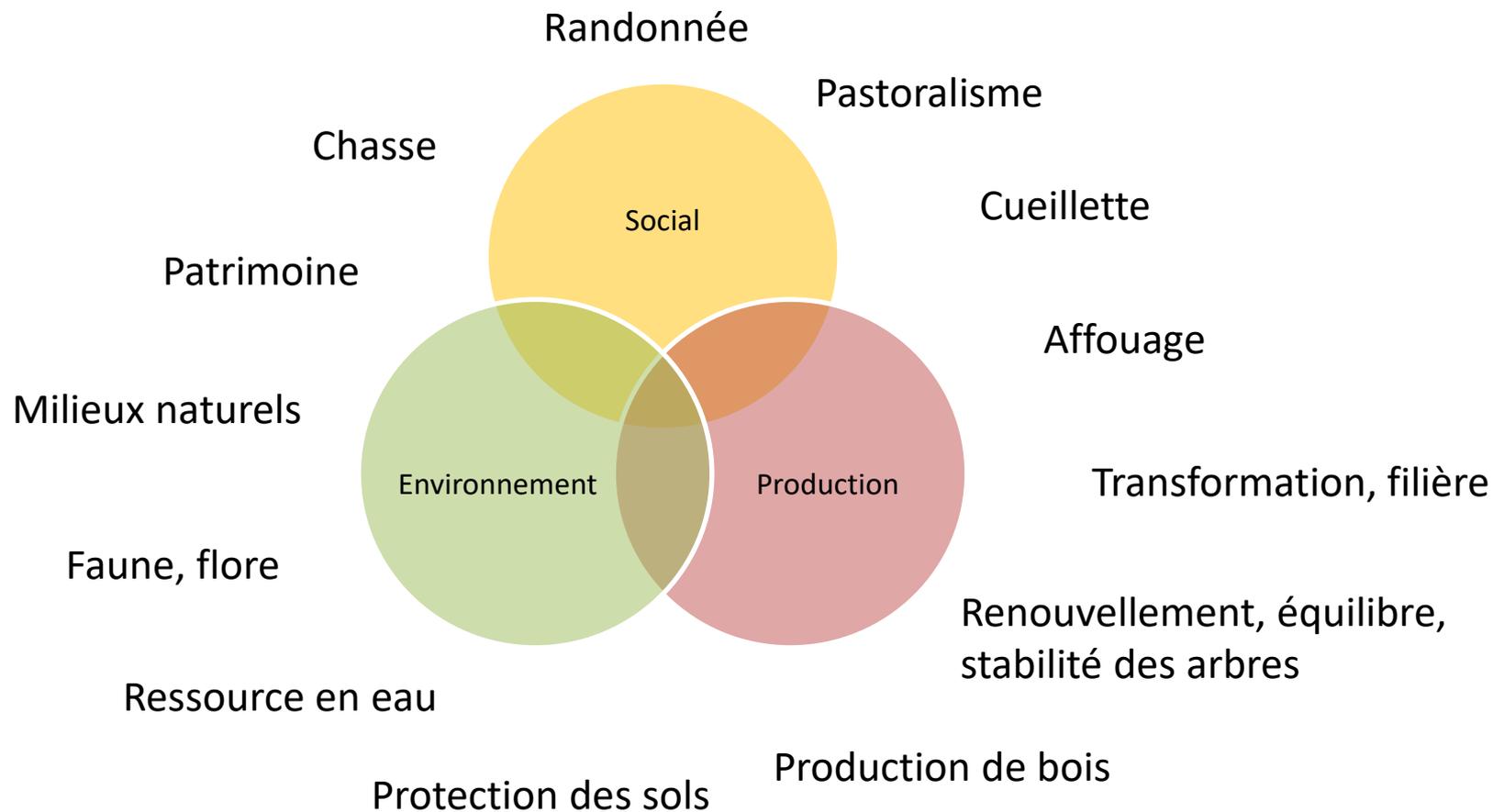
Programme

- travaux
- études
- autres prestations

La commune décide :

- Les actions
- La destination des coupes
- La budgétisation
- choix de la mise en œuvre des actions pour l'année (entreprise, régie, maîtrise d'œuvre...)

L'aménagement garantit une gestion durable de la forêt



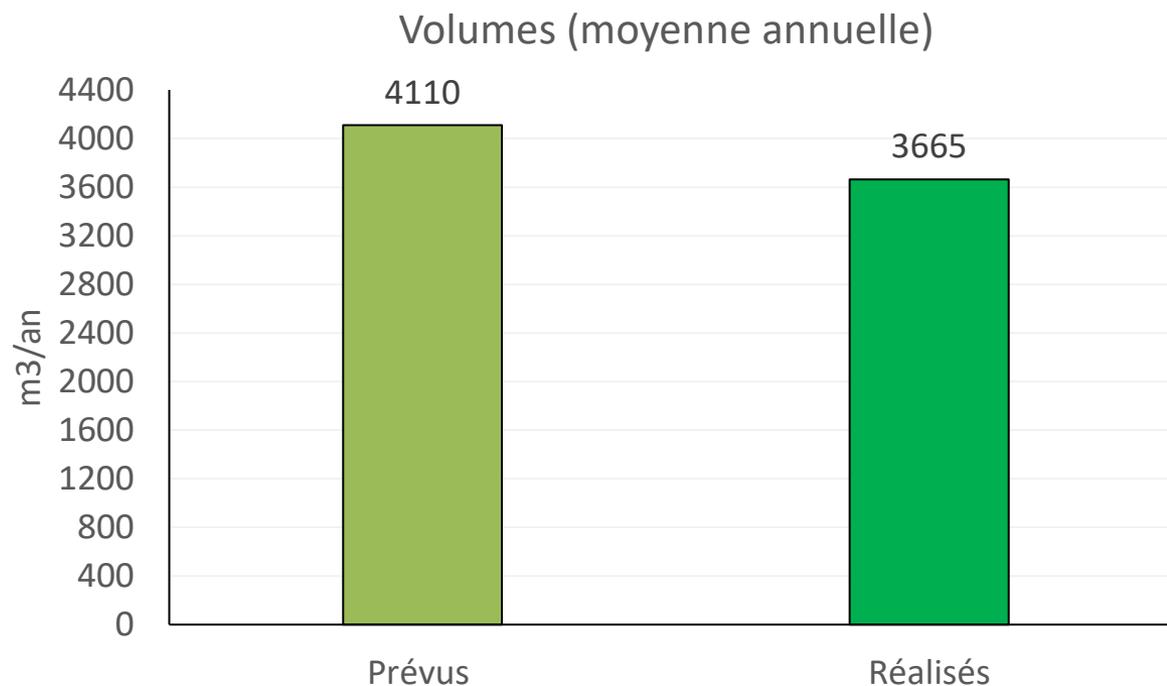
1 – L'ONF et l'aménagement forestier

2 – Bilan de l'aménagement passé

3 – Description de la forêt

4 – Objectifs et propositions

Bilan de l'aménagement précédent



Un taux de réalisation de 90 %

7 % de feuillus

- St Pierre : 70 % réalisation (A et B : 50 %)
- Entremont : 91 % de réalisation (82 % à la 2^{ème} rotation mais rattrapage avec produits accidentels et emprises)

Bilan financier* :

Recettes (moyenne annuelle)		Dépenses (moyenne annuelle)	
Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées
119 975 €	121 627 €	32 530 €	43 661 €
101 %		134 %	

* Bilan réalisé sur la période 2003 - 2018

- Les prévisions de recettes sont atteintes malgré 10 % de récolte non réalisée
- Des dépenses supérieures aux prévisions :
 - 15 000 €/an de frais d'exploitations non prévus par l'aménagement
 - Travaux sylvicoles conformes aux prévisions
 - Infrastructures et limites : + 60 %



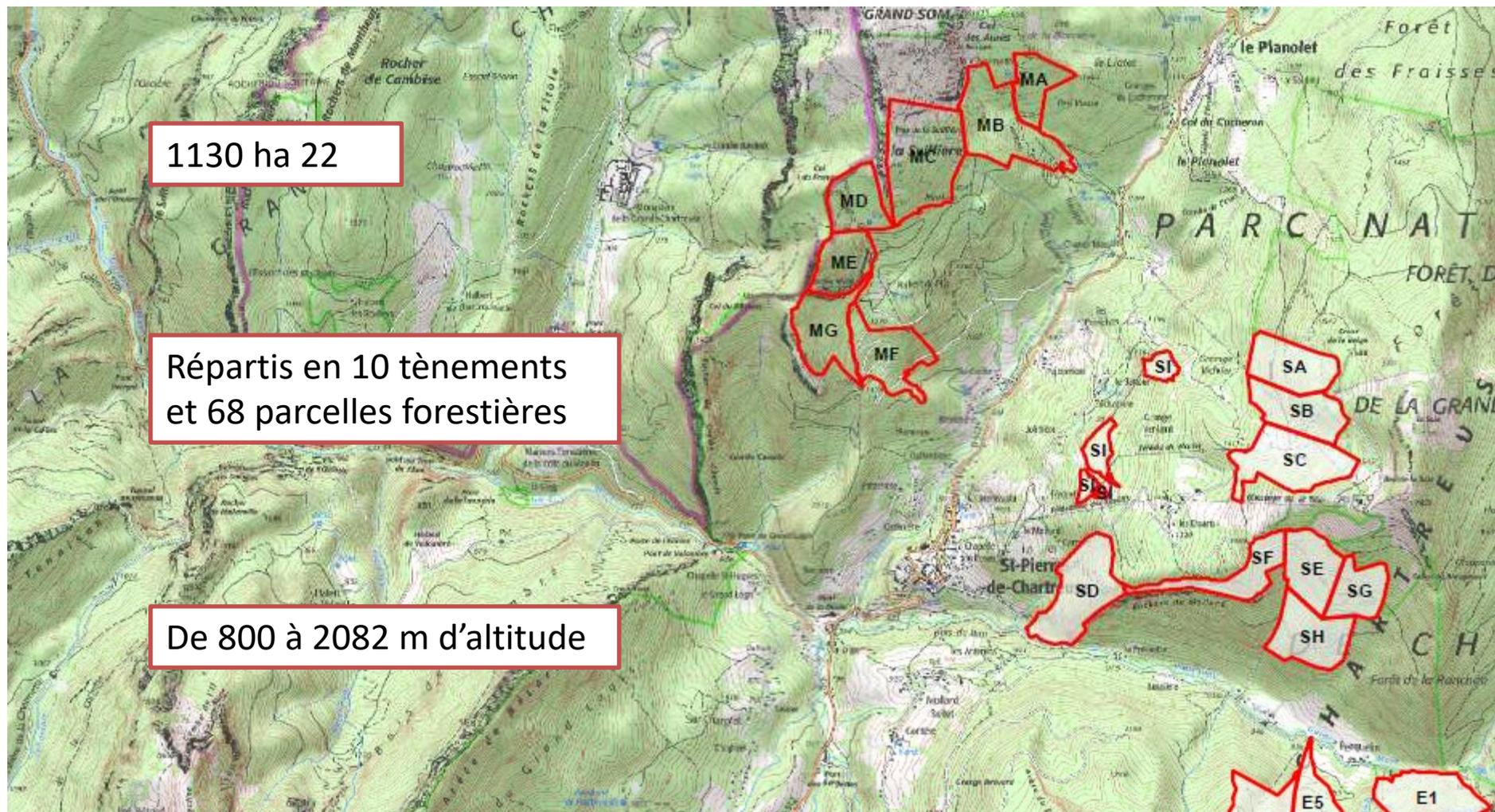
- 1 – L'ONF et l'aménagement forestier
- 2 – Bilan de l'aménagement passé
- 3 – Description de la forêt**
- 4 – Objectifs et propositions
- 5 – Bilan financier

Localisation : secteur nord

1130 ha 22

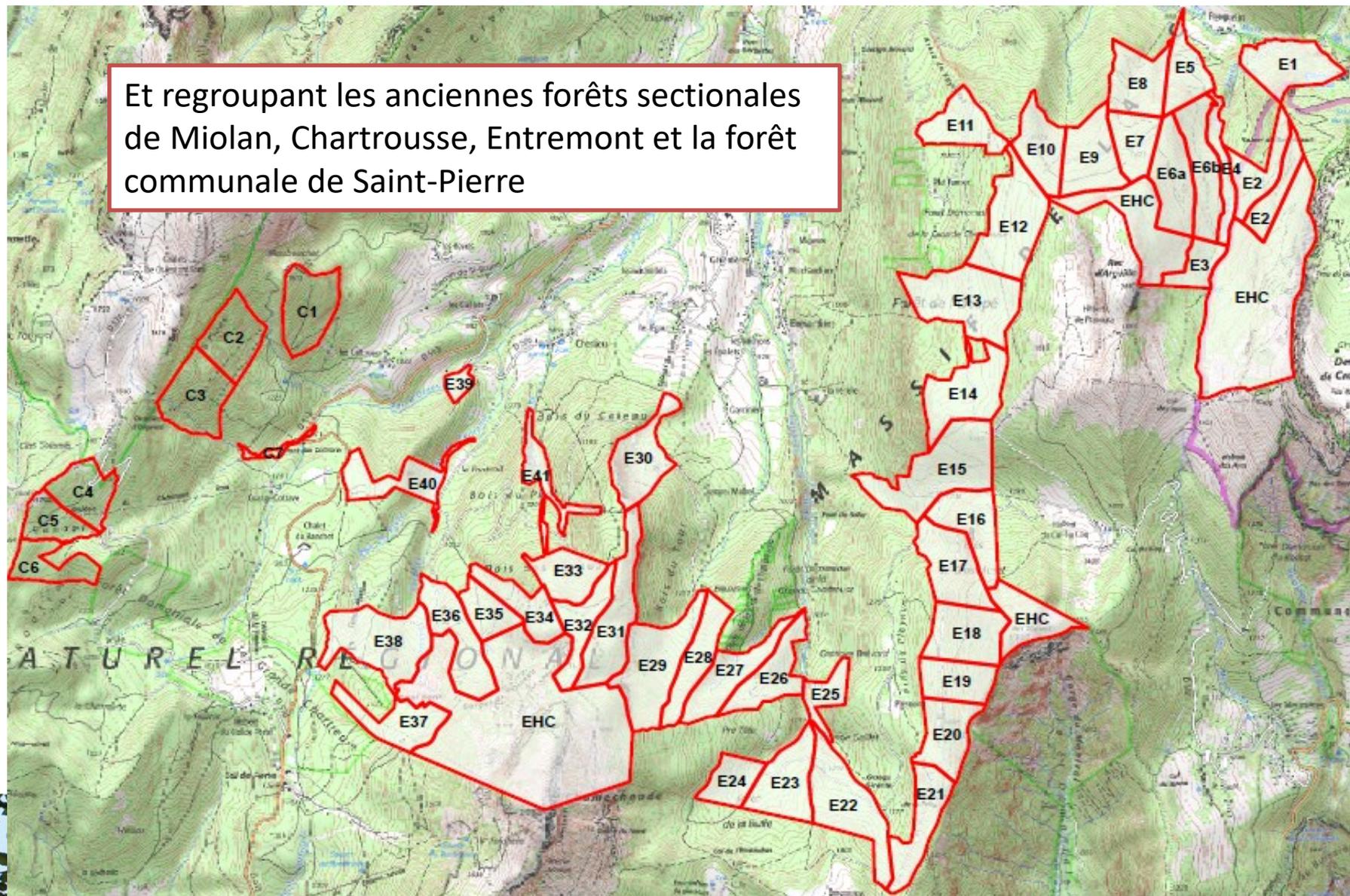
Répartis en 10 tènements
et 68 parcelles forestières

De 800 à 2082 m d'altitude



Localisation : secteur sud

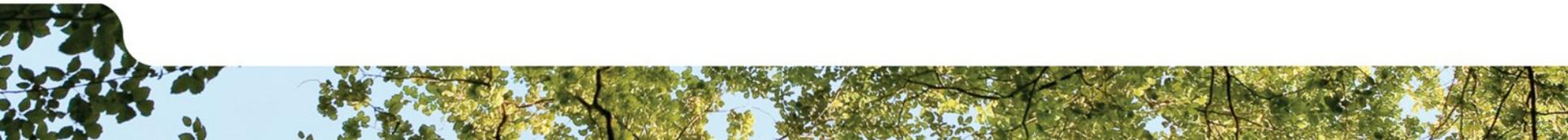
Et regroupant les anciennes forêts sectionales de Miolan, Chartreuse, Entremont et la forêt communale de Saint-Pierre



Etat de la forêt en 2019

Réalisation d'une campagne de description pour connaître :

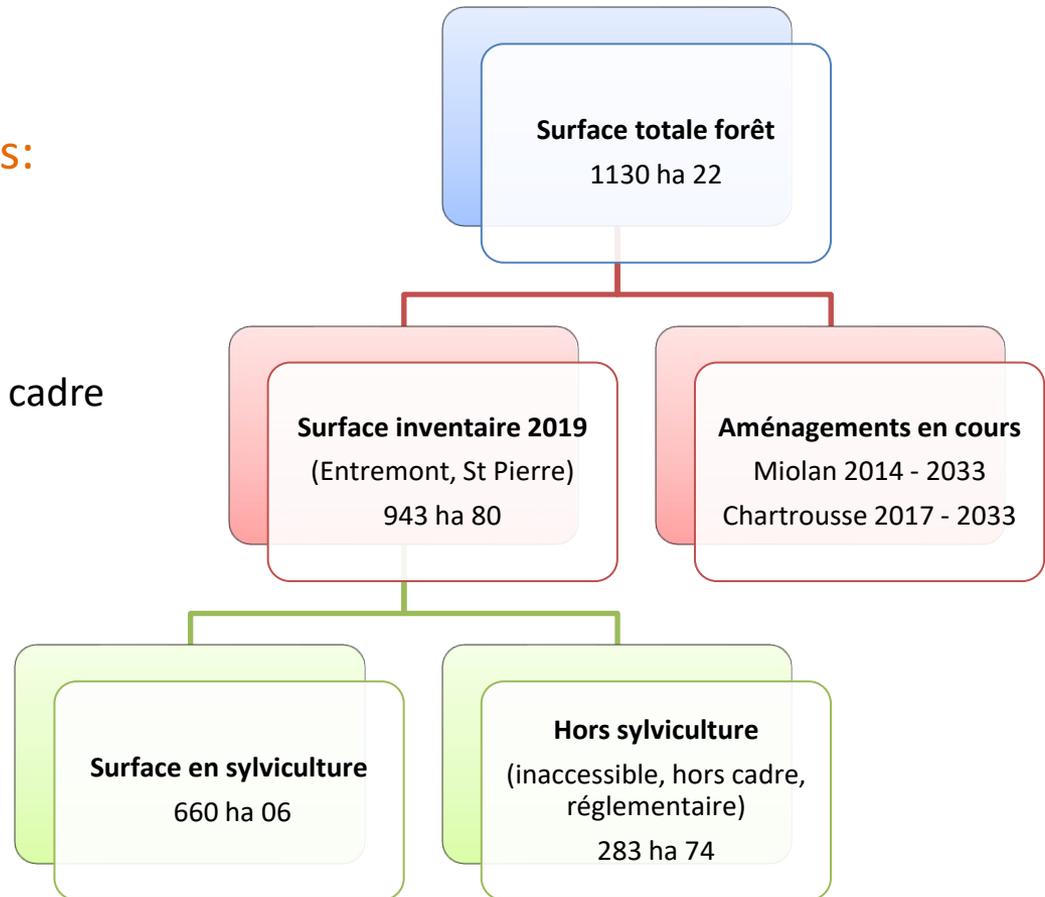
- Les stations forestières : sec ou humide, riche ou pauvre en nutriments?
- Les peuplements : espèces d'arbres, réguliers ou irréguliers, grands ou petits => connaître l'agencement vertical et horizontal des arbres
- Recenser les enjeux : possibilités d'exploitation, accueil du public, biodiversité, patrimoine, chasse, etc.



Etat de la forêt en 2019

Echantillonnage et surfaces:

- 342 placettes d'inventaire
- Secteurs inaccessibles et hors cadre non décrits



ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DE LA FORET COMMUNALE

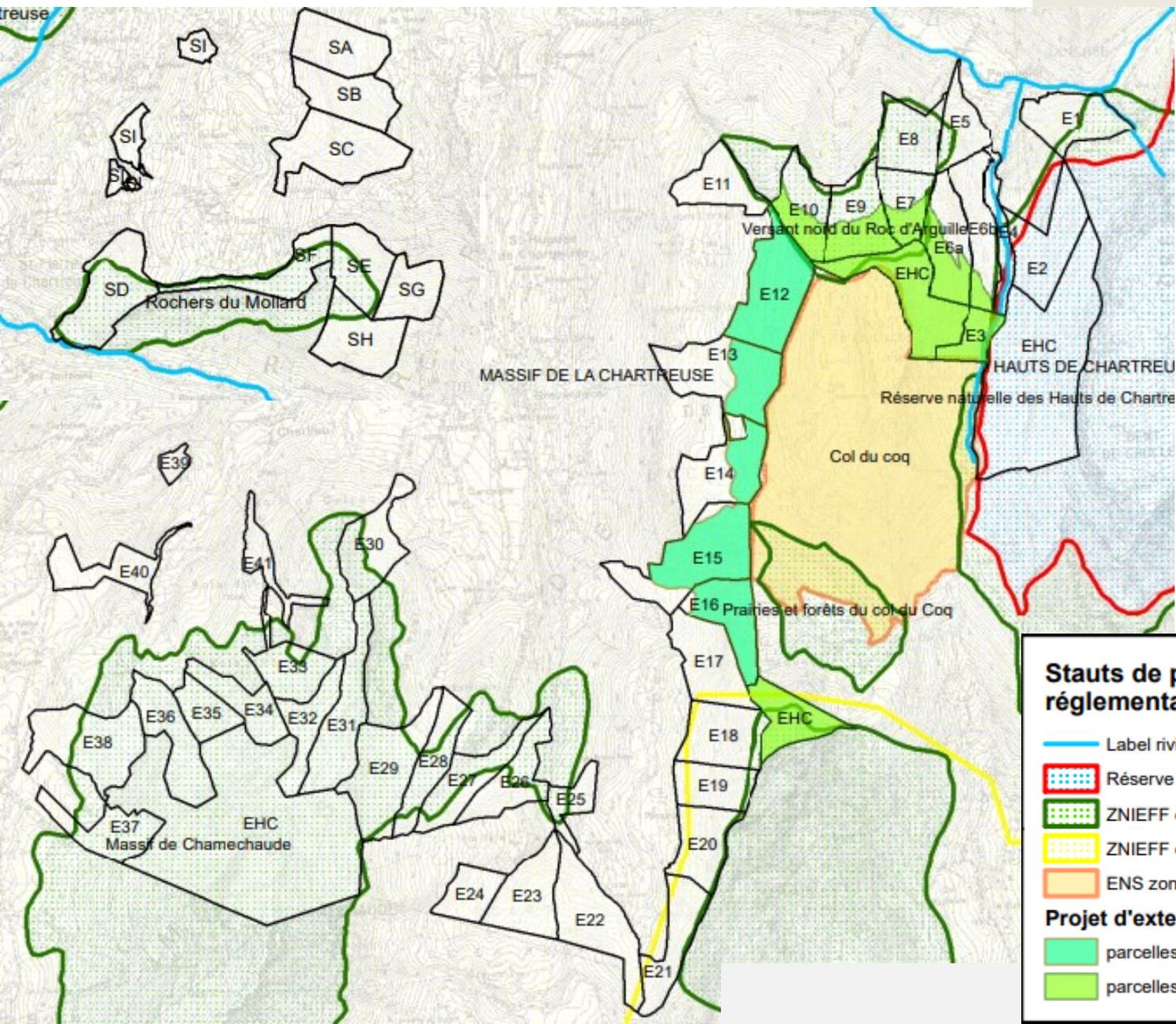


Epipogon sans feuilles



Le sabot de Vénus

Une gestion forestière adaptée est appliquée sur l'ensemble des habitats et des espèces protégés de la forêt communale



Stauts de protection réglementaires ou contractuels

- Label rivière sauvage
- Réserve Naturelle Nationale et SIC Natura 2000
- ZNIEFF de type I
- ZNIEFF de type II
- ENS zone d'intervention

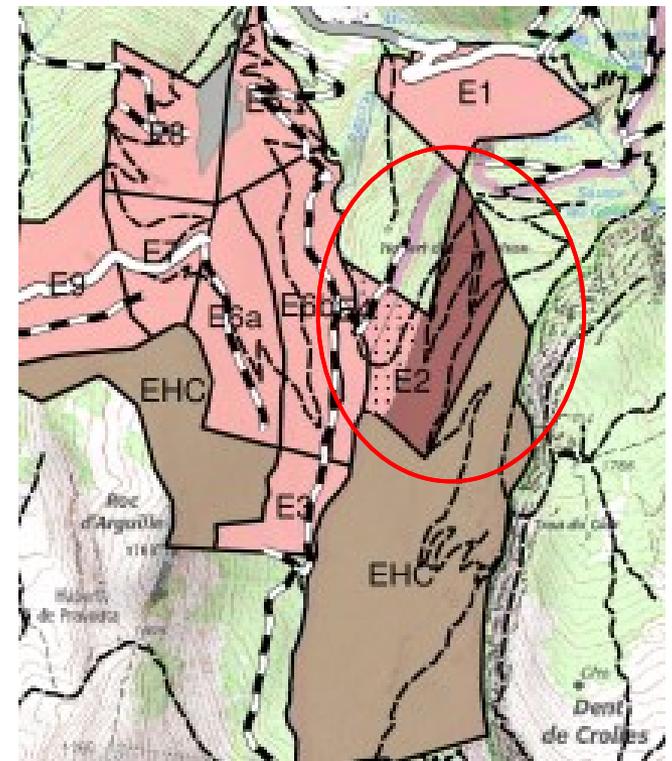
Projet d'extension de l'ENS (finalisation)

- parcelles forestières sous convention de gestion
- parcelles forestières vendues au Département

Proposition de création d'un îlot de sénescence :

- Parcelle E 2 (partie amont) sur 13,88 ha
- Conforme aux attentes du PNR sur la création d'une trame de vieux bois
- Secteur inexploitable à long terme et en périphérie directe de la RNN
- Abrite des habitats prioritaires avec un capital forestier bien préservé faute d'interventions récentes

Absence d'interventions humaines à long terme



Enjeux sociaux :

- Parc Naturel Régional de Chartreuse
 - prise en compte de la Charte dans l'aménagement

- Préservation du paysage forestier
 - maintien d'un couvert forestier continu, conservation d'essences feuillues et résineuses d'aspect visuel similaire
 - maintien des zones ouvertes : pâturage, interventions ponctuelles

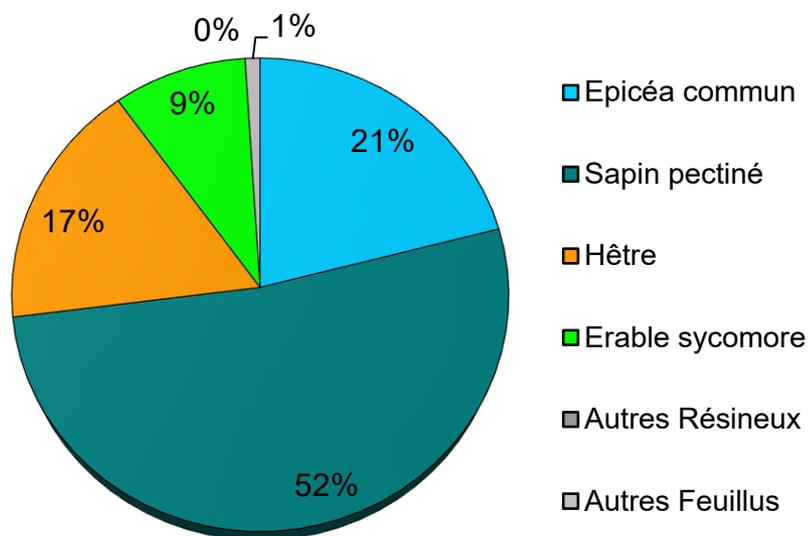
- Activités de loisirs : randonnée, ski, raquette, vélo, pratique équestre, cueillette ...
 - concertation avec le Parc
 - concertation sur le projet de « *Chartreuse en partage* »

- Activité de chasse réalisée par l'ACCA locale
 - concertation annuelle sur la réalisation du plan de chasse et les difficultés rencontrées par l'ONF

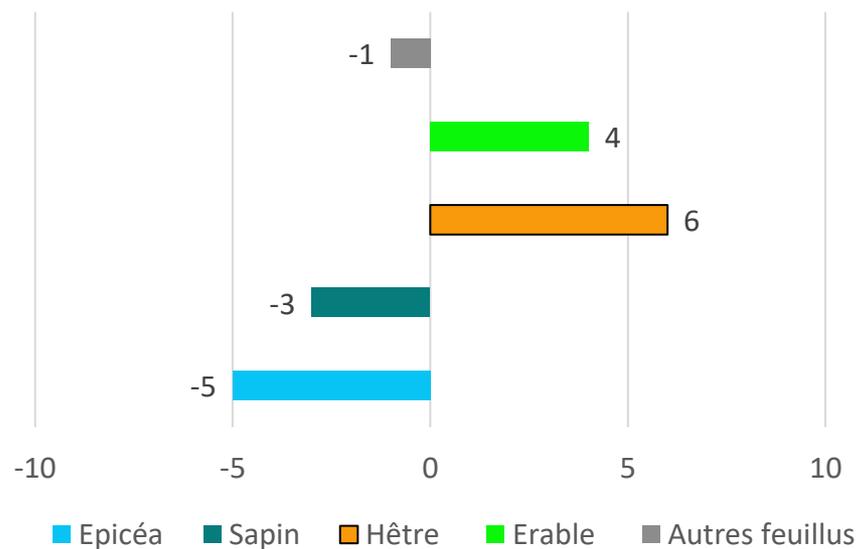
ENJEU DE PRODUCTION DE BOIS

Répartition des essences sur la forêt

Composition en essences sur la surface en sylviculture



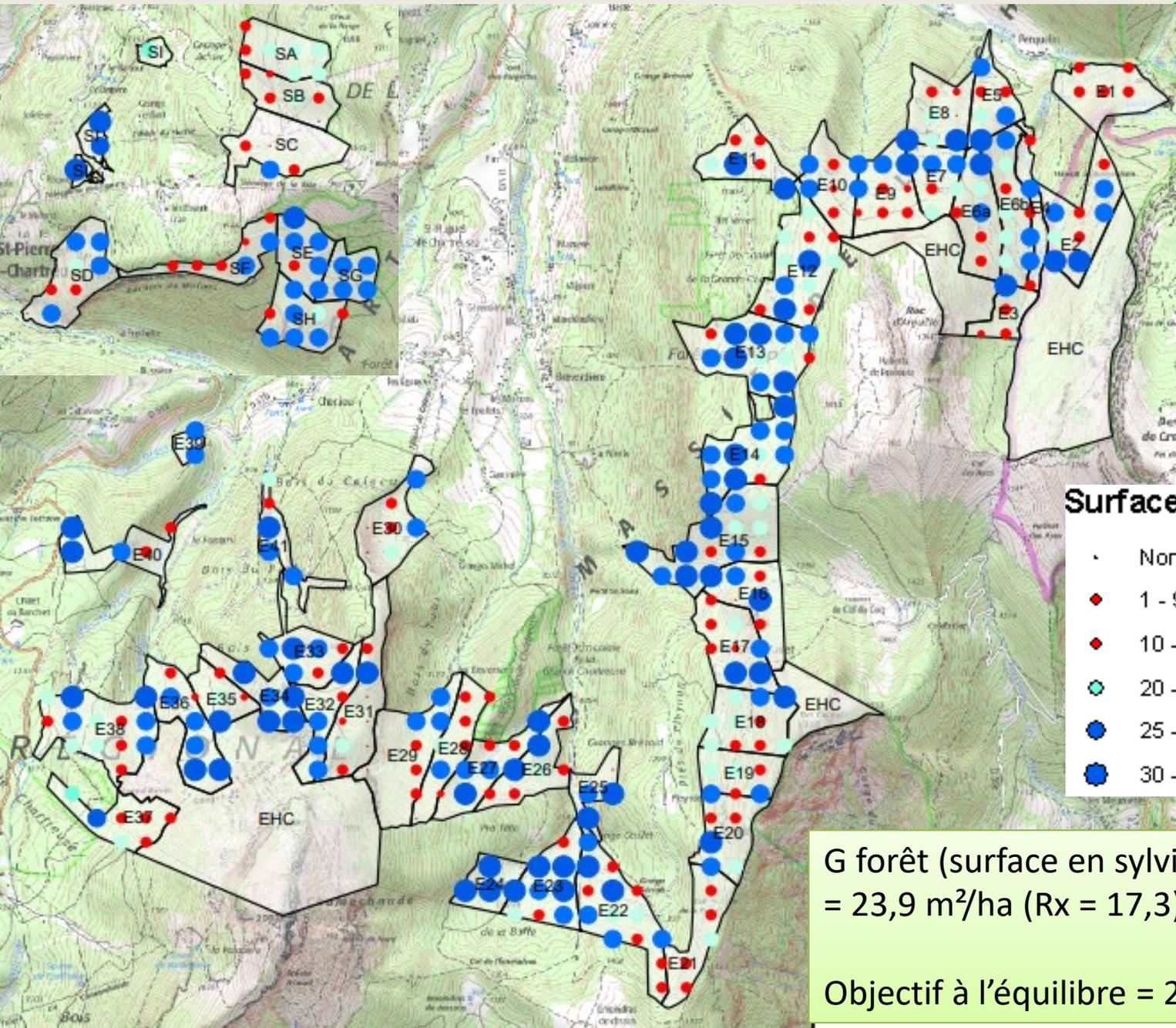
Baromètre de l'évolution des essences en 15 ans (en %)



Une nette augmentation de la part des feuillus



Surface terrière (feuillus + résineux)



Surface terrière (m²/ha)

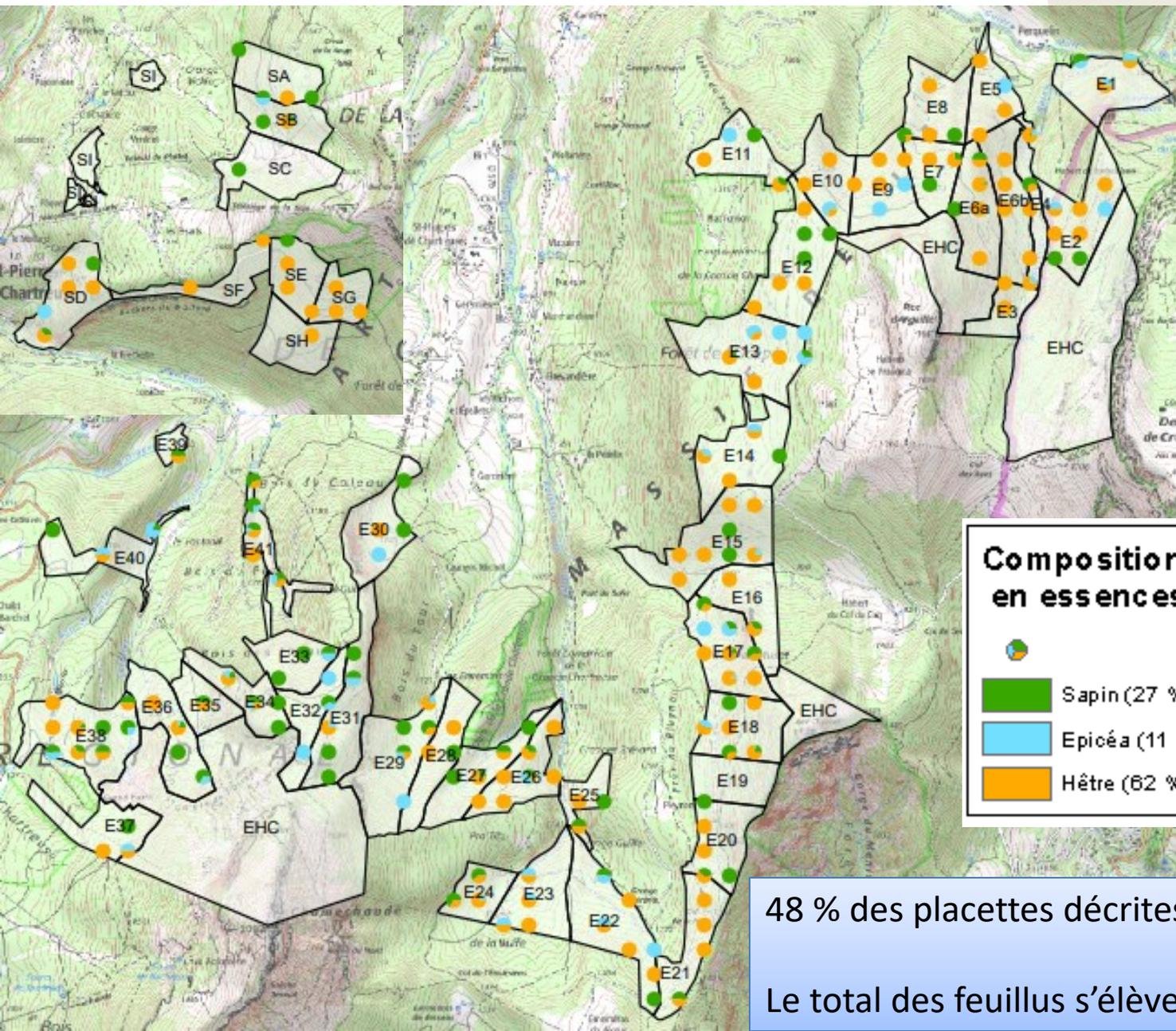
•	Non boisé	17 %
◊	1 - 9	2 %
◊	10 - 19	25 %
◊	20 - 24	20 %
◊	25 - 29	17 %
◊	30 - 44,5	19 %

G forêt (surface en sylviculture)
= 23,9 m²/ha (Rx = 17,3)

Objectif à l'équilibre = 25 m²/ha



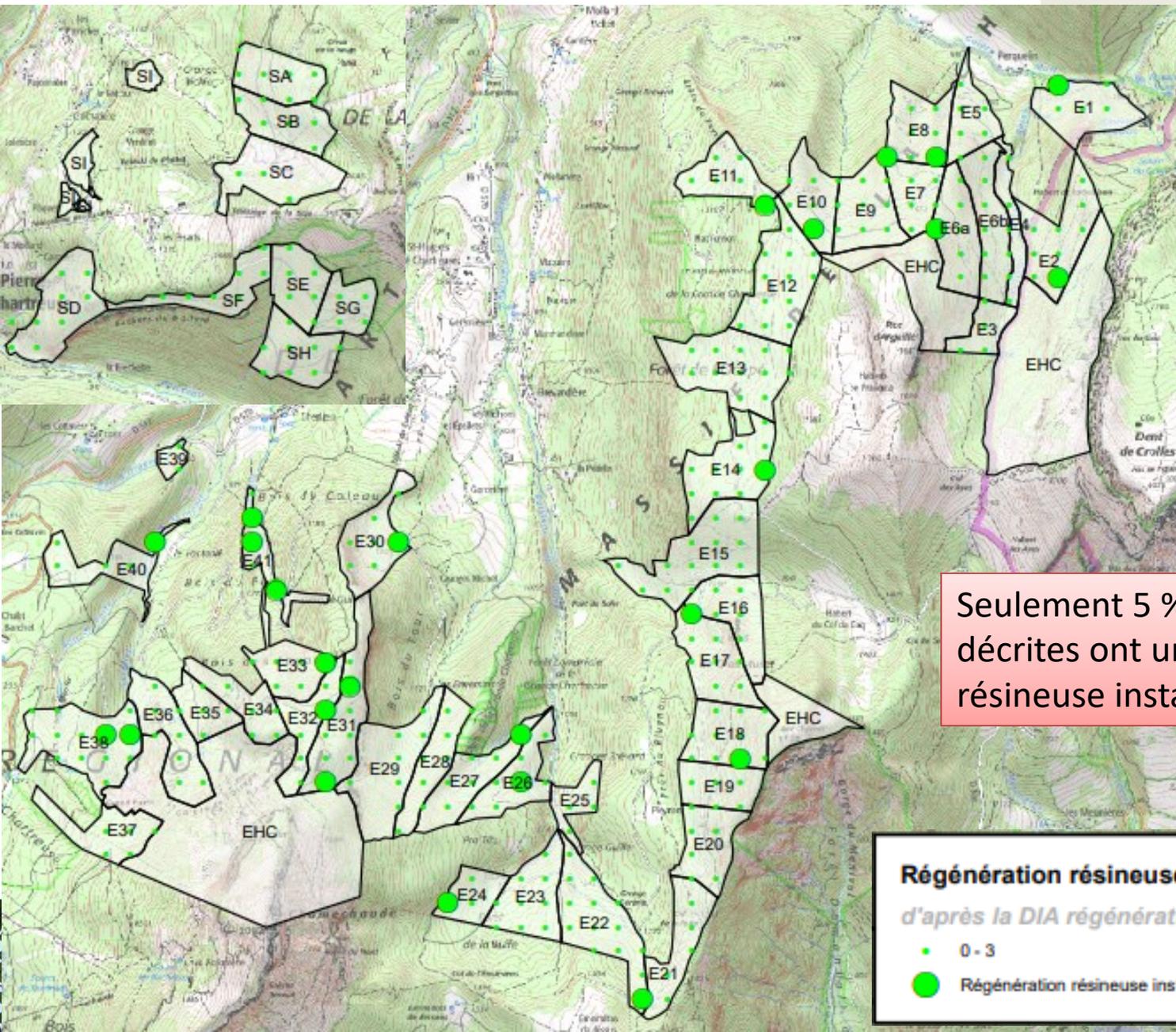
Régénération (basse + haute)



Composition de la régénération en essences forestières

-  Sapin (27 %)
-  Epicéa (11 %)
-  Hêtre (62 %)

48 % des placettes décrites sans régénération
Le total des feuillus s'élève à 67 %



Seulement 5 % des placettes décrites ont une régénération résineuse installée

Régénération résineuse installée

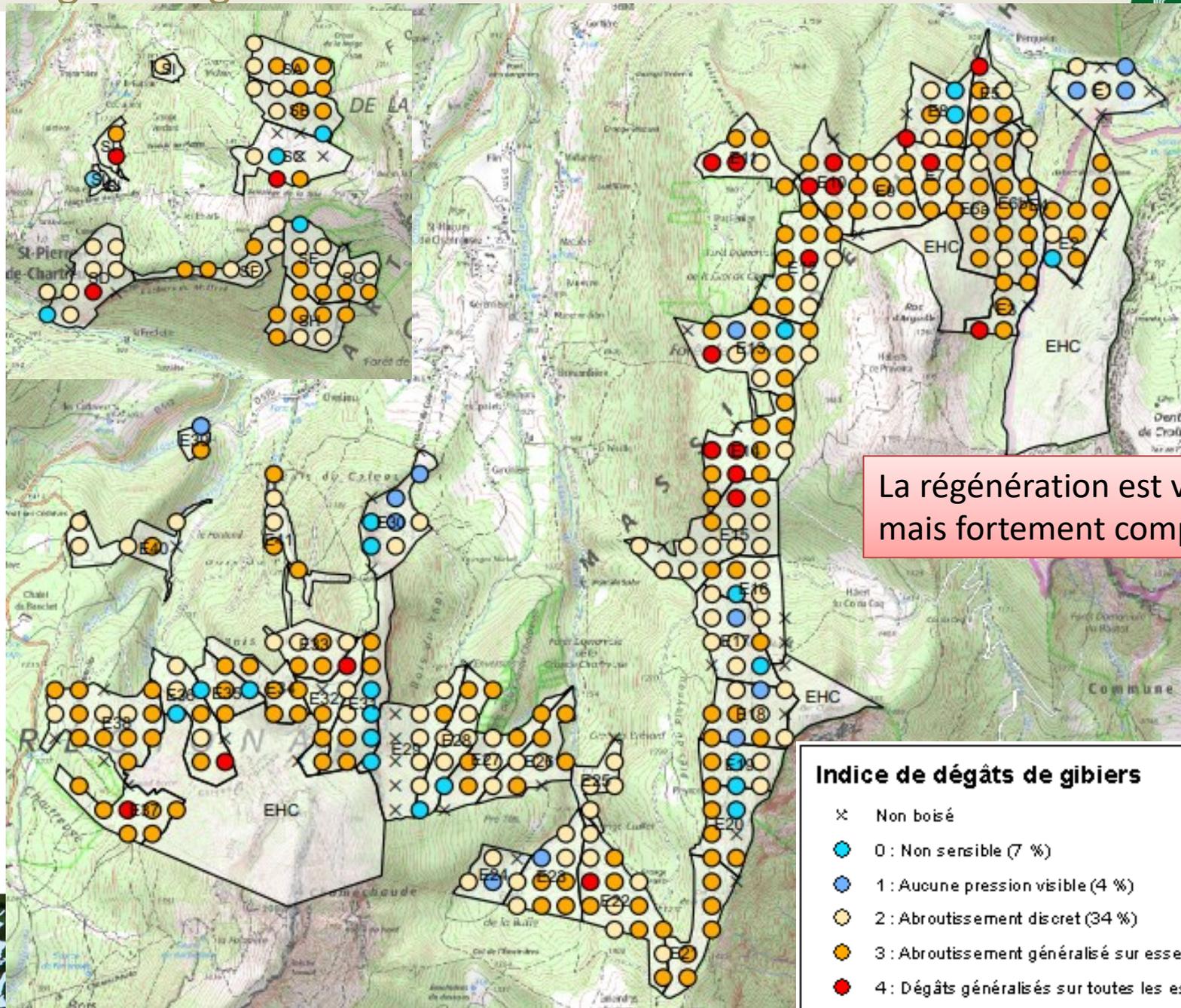
d'après la DIA régénération à suivi non surfacique

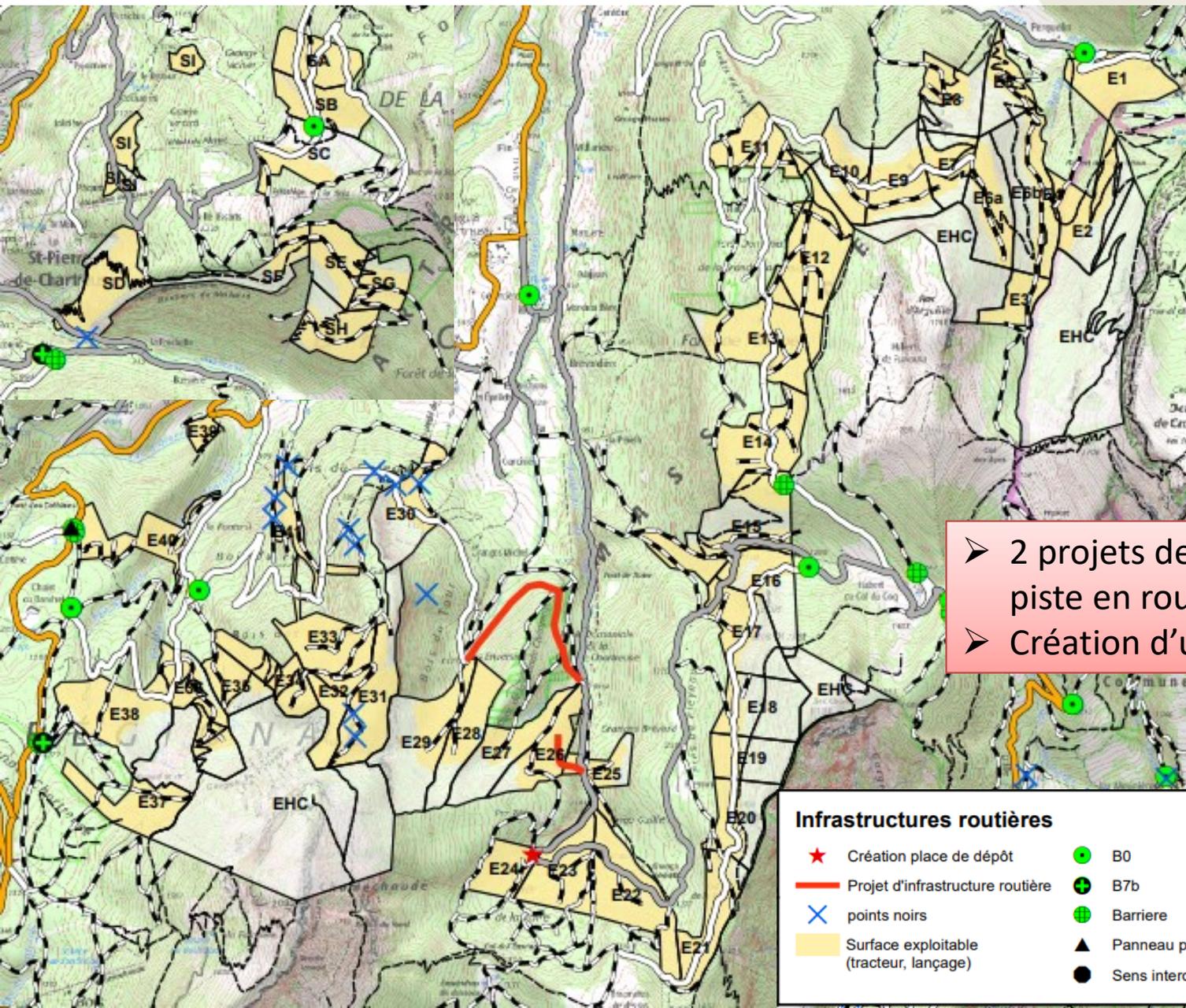
- 0-3
- Régénération résineuse installée

Dégâts de gibiers



Forêts





- 2 projets de transformation de piste en route forestière
- Création d'une place de dépôt

Infrastructures routières

- | | | |
|---|----------------------------|------------------------|
| ★ Création place de dépôt | ● B0 | — Route Départementale |
| — Projet d'infrastructure routière | ● B7b | — Route Communale |
| × points noirs | ● Barrière | — Route Forestière |
| ■ Surface exploitable (tracteur, lançage) | ▲ Panneau propriété privée | — Piste Forestière |
| | ● Sens interdit | — Sentier |

Problématiques soulevées :

- Assurer le renouvellement naturel de la forêt par le maintien de l'équilibre forêt/gibier
- Maintenir un capital sur pied à l'équilibre pour une forêt pérenne
- Assurer la fourniture de bois d'œuvre à la filière locale
Possibilité d'affouage pour les habitants de la commune
- Anticiper le phénomène de réchauffement climatique

Quel avenir pour la forêt communale... à 20 ans ? à long terme?

Paramètres à prendre en compte :

- Pathogènes : scolyte, gui
- Réchauffement climatique : + 4°C minimum d'ici à 2100 (GIEC) soit une remontée d'au moins 600 à 800 mètres d'altitude de l'épicéa et du sapin
- Phénomènes climatiques plus prononcés : favoriser le mélange des espèces d'arbres ainsi que les étagements (irrégularisation) pour augmenter la résistance au vent, sécheresse, pathogènes, etc.
- Contexte économique :
 - incertitudes sur les cours du bois, aujourd'hui les résineux ont une valeur commerciale plus importante
 - augmentation de la demande en bois de chauffage feuillus
- Demande sociale et préservation des milieux naturels

- 1 – L'ONF et l'aménagement forestier
- 2 – Bilan de l'aménagement passé
- 3 – Description de la forêt
- 4 – Objectifs et propositions**
- 5 – Bilan financier

Objectifs principaux de cet aménagement forestier :

- continuer la production de bois résineux de qualité
- recentrer la sylviculture sur l'obtention de régénération naturelle
- améliorer la composition et la structure des peuplements pour pérenniser la forêt face aux évolutions climatiques

Comment faire venir la régénération naturelle d'essences objectifs?

- ✓ Réduire l'impact du gibier par l'augmentation des plans de chasse
- ✓ Arrêter les forts prélèvements et grandes trouées en station à mégaphorbiaie
- ✓ Conserver une ambiance forestière suffisante et des semenciers
- ✓ Intervenir en travaux sylvicoles dans les secteurs propices
- ✓ Ne pas lutter inutilement contre le climat (ex : épicéa à 1300 m...)

Comment rattraper le déséquilibre structural et revenir au G cible?

- ✓ Sauter une rotation dans les zones déjà décapitalisées et sans régénération
- ✓ Augmenter la rotation à 15 ans dans les secteurs appauvris
- ✓ Travailler au profit des perches et petits bois

Comment anticiper le réchauffement climatique?

- ✓ Par le mélange des essences et des strates
- ✓ Par anticipation en plantant dès aujourd'hui des essences adaptées

Programme des travaux

- Opérations sylvicoles pour l'éducation de la régénération naturelle
 - Travaux en futaie irrégulière – objectif mélange feuillus/résineux : dégagement, dépressage, détourage, relevé de couvert

Subvention possible : 60%

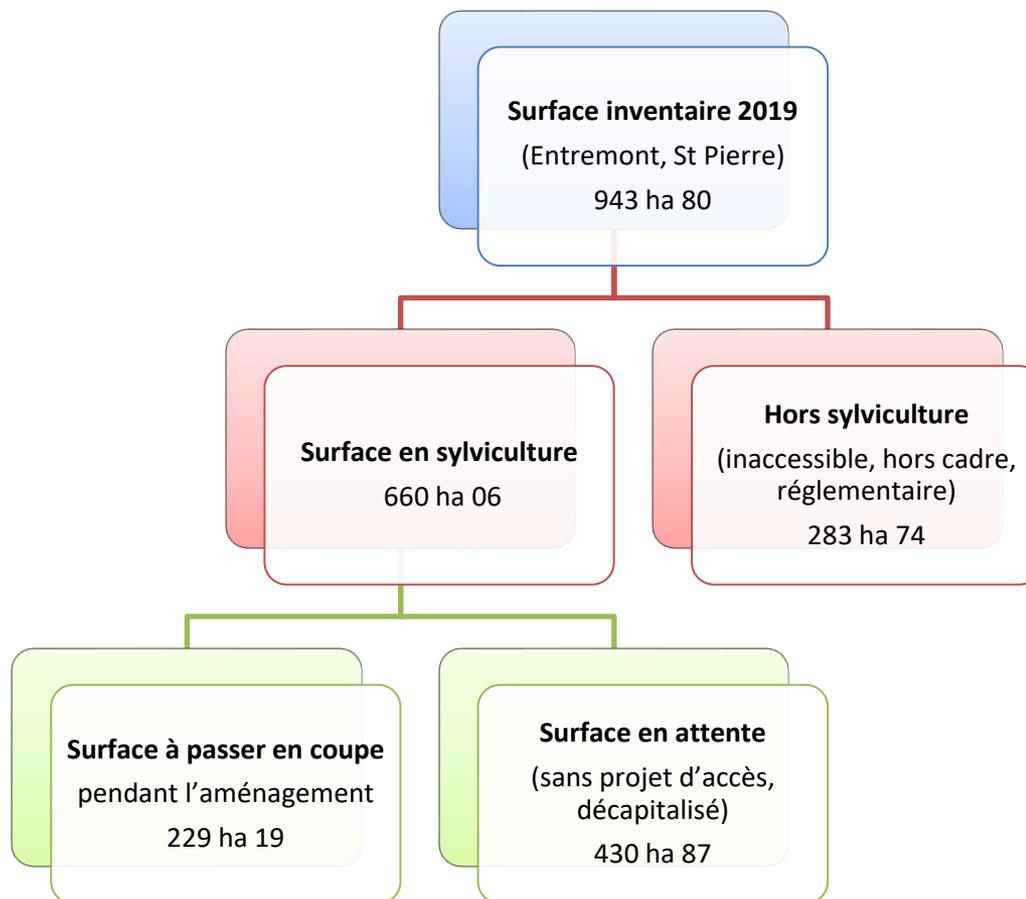


Programme des travaux

- Plantations d'essences adaptées au réchauffement climatique dans le cas du Plan de relance national
 - Par enrichissement ou collectifs de 25 plants pour une densité de 100 plants/ha
 - Protection des plants contre les cervidés indispensable sur la forêt communale
 - Proposition de 31 ha de replantation dont 18,50 ha en priorité 1 dans les secteurs les plus impactés par le déficit de régénération naturelle
 - Essences retenues : Sapin de provenance méridionale (17 ha), Epicéa de Serbie (2,5 ha), Pin noir (1 ha), Epicéa commun (1 ha), Pin sylvestre (4,5 ha), Douglas (2 ha), Tilleul (1 ha), Erable (1 ha) et Chêne (1 ha)

Subvention possible : 60% à 80%

Surface à parcourir en coupe pendant l'aménagement



Année de passage programmée	Parcelle-UG	Groupe	Surface UG totale	Surface à parcourir	Volume total
2023	E13	irrégulier	25,61 ha	24,56 ha	1230 m ³
2023	E32	irrégulier	11,78 ha	7,06 ha	280 m ³
2024	E24	irrégulier	8,97 ha	8,97 ha	750 m ³
2024	SD	irrégulier	18,00 ha	3,67 ha	200 m ³
2025	E29	irrégulier	24,17 ha	5,75 ha	310 m ³
2025	E35	irrégulier	8,72 ha	5,97 ha	240 m ³
2025	E38	irrégulier	24,03 ha	12,76 ha	640 m ³
2025	E40	irrégulier	12,81 ha	12,81 ha	900 m ³
2025	SE	irrégulier	11,72 ha	9,71 ha	680 m ³
2026	SG	irrégulier	9,10 ha	5,26 ha	290 m ³
2027	E14	irrégulier	19,45 ha	18,84 ha	1220 m ³
2028	E15	irrégulier	27,58 ha	19,17 ha	1080 m ³
2028	E26	irrégulier	13,52 ha	11,03 ha	610 m ³
2028	E33	irrégulier	12,57 ha	9,16 ha	410 m ³
2029	E20	irrégulier	13,83 ha	6,33 ha	350 m ³
2029	E23	irrégulier	16,47 ha	8,97 ha	580 m ³
2029	E39	irrégulier	2,63 ha	1,22 ha	100 m ³
2029	SI	irrégulier	7,82 ha	7,82 ha	470 m ³

Total prévisible : 920 m³/an

Coupes réparties dans le temps et l'espace pour diminuer :

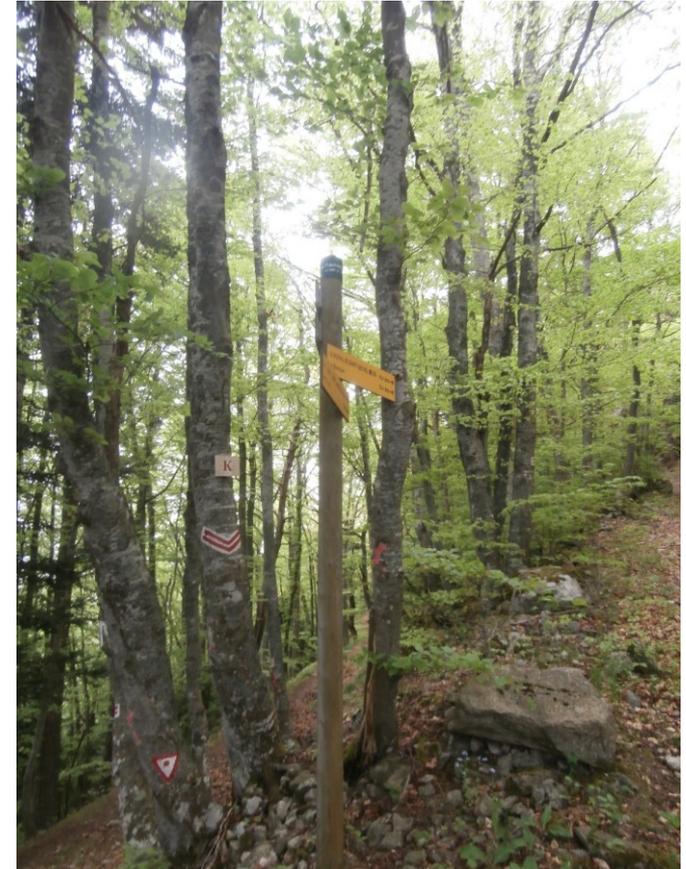
- le dérangement de la faune
- l'aspect paysager
- les autres activités humaines

Assurer l'approvisionnement de la filière en bois local

- Délivrance de bois à la commune en bord de route pour un équivalent de 15 à 25 affouagistes/an sur 1 à 2 ha à parcourir
- Valorisation du bois d'œuvre par le label PEFC et AOC Bois de Chartreuse
- Projet « chaufferie bois »

Programme des travaux

- Autres opérations pour la gestion et l'accueil du public
 - Entretien du périmètre et du parcellaire de la forêt : important pour les coupes, travaux, relations avec la forêt privée et pour les usagers de la forêt
 - Elagage des chablis et arbres dangereux en bord de sentier pour la sécurité du public



Recommandations environnementales

- ✓ Maintenir des arbres à haute valeur biologique (arbre vivant à cavité, arbre mort, bois au sol)
- ✓ Respecter la nidification des rapaces en adaptant les calendriers de coupes et travaux
- ✓ Continuer à maintenir l'équilibre forêt-gibier
- ✓ Favoriser la régénération naturelle et le mélange des essences
- ✓ Préserver les forêts de ravins et prélever ponctuellement les érables de haute qualité



Merci de votre attention !

Des questions ?